

► ENTREPRISE INDIVIDUELLE ◀ CESSATION DEFINITIVE DE L'ACTIVITE, DECES, RADIATION

ASSISTANCE AUX FORMALITES

Facilitez et simplifiez
vos démarches

I. Votre interlocuteur unique :

Un expert en formalités vous apporte un conseil personnalisé, l'analyse approfondie et le suivi de votre dossier (la liste des pièces à fournir suivant le secteur d'activité et le statut juridique, la qualification requise par métier, l'évaluation de la cohérence des éléments fournis)

II. Contactez votre expert :

1. Par courrier, en complétant le formulaire joint pour favoriser un échange simple et rapide avec votre conseiller
2. En vous rendant à la Chambre de Métiers d'Alsace de votre secteur, sans rendez-vous, afin de rencontrer votre conseiller, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 (sauf mardi et jeudi après-midi)
3. En prenant rendez-vous avec votre conseiller par téléphone via le Service Info Conseil Clients, aux numéros indiqués plus haut, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

III. Coût :

35 € par chèque à l'ordre de la CMA

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet : www.cm-alsace.fr

[Rubriques](#)



Créer et Reprendre
Centre de Formalités
des Entreprises

Formulaires :

1 Formulaire P4 ([document à télécharger](#))

- retourner la carte de marchand ambulant le cas échéant

Documents complémentaires à joindre en annexe du formulaire en double exemplaire si affiliation à la fois au registre des entreprises et au registre du commerce :

Si décès du chef d'entreprise :

- 1 extrait d'acte de décès
- 1 certificat d'hérédité

Droits à verser uniquement si inscription au registre du commerce et des sociétés et si l'exploitation est poursuivie par l'indivision en cas de décès du chef d'entreprise :

- **93,70 € par chèque à l'ordre du Tribunal Judiciaire**



SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) :

souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de formalités des entreprises (CFE) :

Par dépôt ou envoi postal :

- Dossier constitué par mes soins
- Prise de contact par un expert en formalités pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier

ou

Sur rendez-vous :

- Dossier complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité

Immatriculation : 70,00 €

Modification : 35,00 €

Mes coordonnées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Qualité :

Téléphone :

Email :

Date et signature :